

JUSTIFICATIF D'ABSENCE

Pour être considéré comme élève régulier-e par le service de vérification de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tout-e élève doit impérativement comptabiliser au maximum 20 % d'absences injustifiées.

Nom, prénom de l'élève	
Si l'élève est mineur-e Nom, prénom de la personne responsable	
Intitulé de l'atelier	
Nom du-de la professeur-e	
Date de l'absence	

Pour le motif suivant {à cocher} :

- ☐ Élève **malade** {1 jour}
- ☐ Élève **malade** {+ de 3 jours} *à joindre au document un certificat médical*
- ☐ **Activité extra-scolaire** *à joindre une attestation de l'école*
- ☐ **Difficultés accidentelles de communication**

Fortes intempéries entravant de manière anormale la circulation routière ou rendant celle-ci anormalement dangereuse, accident, panne de voiture, grèves inopinées dans les transports en commun, problème de circulation sur le rail.

Signature de l'élève ou de la personne responsable, si l'élève est mineur-e